



Association loi 1901 fondée en 1971

Bibliothèque Scolaire des Parents d'élèves 22
 3 rue de la Fontaine sucrée 22 000 St-Brieuc
 biblioscolaire22@gmail.com - 02 96 33 74 68
 http://www.biblioscolaire22.fr

Calendrier de retour des manuels prêtés par la Bibliothèque Scolaire au cours de l'année 2022-2023

Il est possible de déposer vos manuels sur tous les horaires et lieux listés ci-dessous. Toutefois, pour éviter les regroupements et les longues attentes, merci de respecter dans la mesure du possible les horaires de convocation individuelle que vous avez reçus par SMS.

Manuels à restituer dans votre lycée

Lycée	Classes de :		
	Secondes	Premières	Terminales
Fontaines des Eaux (Dinan)	Lundi 12 juin 10h-17h Salles de théâtre	Lundi 19 juin 10h-17h Salles de théâtre	Lundi 26 juin 10h-17h Salles de théâtre
Kerraoul (Paimpol)	Mardi 13 juin 10h-12h Salle désignée par le lycée (voir vie scolaire)	Lundi 3 juillet 10h-12h Salle désignée par le lycée (voir vie scolaire)	
Savina (Tréguier)	Mardi 13 juin 14h-16h Salle désignée par le lycée (voir vie Scolaire)	Lundi 3 juillet 14h-16h Salle désignée par le lycée (voir vie Scolaire)	
Pavie (Guingamp)	Jeudi 15 juin 10h-16h Salle 4 Bâtiment A RDC	Mardi 20 juin 10h-16h Salle 4 Bâtiment A RDC	Mardi 27 juin 10h-16h Salle 4 Bâtiment A RDC
Bienvenue (Loudéac)	Jeudi 8 juin de 10h à 16h Permanence 2	Jeudi 22 juin de 10h à 16h Permanence 2	Jeudi 29 juin de 10h à 16h Permanence 2
NOUVEAU : retour au lycée (et plus à Saint-Brieuc) : Avril (Lamballe)	Merc. 14 juin 9h30-13h Vendr. 16 juin 9h30-13h Salles P5/P6 (plateau)	Merc. 21 juin 9h30-13h Vendr. 23 juin 9h30-13h Salles P5/P6 (plateau)	Merc. 28 juin 9h30-13h Vendr. 30 juin 9h30-13h Salles P5/P6 (plateau)

Manuels à restituer au 3 rue de la Fontaine Sucrée à Saint-Brieuc

3 permanences ouvertes pour toutes les classes			
Lycées Rabelais Chaptal Freyssinet	Vendredi 9 juin 10h-19h	Vendredi 23 juin 10h-17h	Samedi 1 ^{er} juillet 9h-13h

Les restitutions des livres et les règlements des factures pour livre manquant seront clos le jeudi 13 juillet 2023 à 17h30. A défaut de restitution et/ou de règlement à cette date, le chèque de caution de 150 euro pourra être encaissé de plein droit et sans autre préavis. Aucun remboursement de caution pour les retours effectués après le 31 juillet 2023 à 17h30.